

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 16 AOÛT 2021

Le 16 août 2021 à 18 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents Stéphane ALLIER, Philippe COSTE, Joële DUMAS, Michel ESTEBAN, Antoine GILS, Denis LAPEYRE, Sylviane MERICKSKAY, Robert PERRUTEL, Claudine SALASCA, Françoise SOULIE, Léone VILA.

Absents : Jacky JUPILLE donne procuration à Denis LAPEYRE.

Lorna MERCIER donne procuration à Michel ESTEBAN,

Suzanne RICHELME-DAVID donne procuration à Denise GILS,

Madame Joële DUMAS a été nommée secrétaire.

Monsieur Pierre BARTHAS, secrétaire général, est désigné auxiliaire de séance.

### RÉVISION DU P.L.U. : CHOIX DU BUREAU D'ÉTUDES

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'à la suite de la décision de prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme, une consultation a été adressée à trois bureaux d'études pour la mission d'élaboration de cette révision, selon la procédure adaptée restreinte.

Le dossier de consultation et l'Avis d'Appel Public à Concurrence a été mis en ligne sur la plateforme de dématérialisation.

La date limite de réception des offres était fixée au 25 mai 2021.

À cette date, aucun des trois bureaux d'études n'a retiré le dossier de consultation et aucune offre n'a été déposée. La consultation a donc été à nouveau adressée aux 3 bureaux d'études avec une date limite de remise des offres fixée au 23 juin 2021. Les 3 offres ont été réceptionnées dans les délais impartis.

Les critères d'analyse des offres étaient les suivants :

Compétences et moyens : 20 %

Références : 20 %

Méthodologie : 20 %

Prix : 20 %

Délais d'exécution : 20 %

Après examen des offres, il a été décidé de lancer une négociation sur le prix global de la prestation auprès des 3 bureaux d'études. La date limite de réception de la nouvelle offre de prix était fixée au vendredi 16 juillet 2021.

Après analyse des offres négociées, Madame le Maire propose de retenir l'offre du bureau d'études **ATELIER URBAIN SEGUI** et **COLOMB 23** impasse des Bons Amis 31200 TOULOUSE pour un montant de prestations détaillées comme suit :

- **Tranche ferme : Montant = 32 625 € H.T.**
- **Tranche optionnelle 1 : Montant = 1 750 € H.T.**
- **Tranche optionnelle 2 : Montant = 5 375 € H.T.**

Le Conseil Municipal approuve la proposition de sa Présidente et décide à l'unanimité de choisir le bureau d'études **ATELIER URBAIN SEGUI** et **COLOMB**, pour l'élaboration de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

---

La séance est levée à 18h30.

### **DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

**LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021 à 18h30**

- **Mise en place du CMJ**
- **Remise des médailles du travail : Yahia et Pierre**